

CONSTRUIRE L'ÉQUITÉ TERRITORIALE DE LA TUNISIE

paysage et aménagement du territoire, les dimensions cachées de la Révolution

Colloque interdisciplinaire - Cité des Sciences à Tunis, 17 et 18 novembre 2011

Mohammed Tlili HAMDY et Ibtissem OMRI

L'équité territoriale en matière d'investissement public : un vecteur du développement économique de la nouvelle Tunisie

Les économistes et les autorités publiques en Tunisie ont avancé trois explications pour les derniers mouvements sociaux, finis par une révolution exceptionnelle ; i) les inégalités régionales, ii) la corruption et la mauvaise gestion des finances de l'Etat et iii) le chômage des jeunes diplômés. Pour dépasser ces grands problèmes économiques, les économistes ont parlé de la nécessité de concevoir un nouveau modèle de développement économique. L'équité territoriale et particulièrement sa dimension spatiale de la justice sociale peuvent représenter l'atout de ce nouveau modèle de développement. En effet, l'investissement public en infrastructures et en capital humain dans les régions intérieures (le centre-ouest et le nord-ouest) peut exercer des effets de court terme (relance de l'économie par l'effet multiplicateur keynésien) et des effets de long terme (par les externalités positives qu'il exerce sur l'investissement privé). En réalité, cette idée a trois fondements théoriques solides :

Premièrement, vu les grands besoins de ces régions en matière d'investissements publics, ces derniers vont éventuellement relancer l'activité économique dans son ensemble et absorber une grande partie du chômage selon la théorie keynésienne (effet de court terme).

Deuxièmement, sachant que ces régions intérieures ont la dotation la plus faible en capital physique, elles vont générer le taux de croissance économique le plus élevé selon le modèle de croissance néoclassique de Solow (1956) et (1957). Le plus pauvre croît plus vite. Une idée expliquée par la décroissance de la productivité marginale du capital en fonction de son accumulation.

Troisièmement, vu les grands besoins de ces régions en matière d'infrastructures (éducation, santé, ...), l'investissement public dans ces activités peut exercer des effets à long terme sur l'investissement privé et autres activités comme la recherche-développement et le développement financier. Cette idée est défendue par les modèles de la croissance endogène qui représentent la théorie la plus moderne en matière de croissance économique.

Problématique : montrer comment l'équité territoriale, par le moyen de l'investissement dans les régions intérieures, peut contribuer au développement durable en Tunisie.

Le cadre théorique utilisé est représenté par trois théories : la théorie néoclassique traditionnelle (modèle de Solow), la théorie keynésienne et la théorie néoclassique moderne (les Modèles de la Croissance Endogène) ; on remarque qu'il y a une convergence des trois théories concernant notre idée.

Démarche à suivre (provisoirement) : ce travail est organisé en trois sections. Premièrement, on s'attache à présenter les besoins des régions intérieures en matière d'investissements publics (infrastructure routière, institutionnelle, ...) et privés. Deuxièmement, on cherche à montrer théoriquement (selon les trois théories déjà présentées), comment l'équité territoriale, particulièrement sa dimension spatiale de la justice sociale peut contribuer au développement durable. Troisièmement, on essaye de proposer quelques recommandations en matière d'équité territoriale.